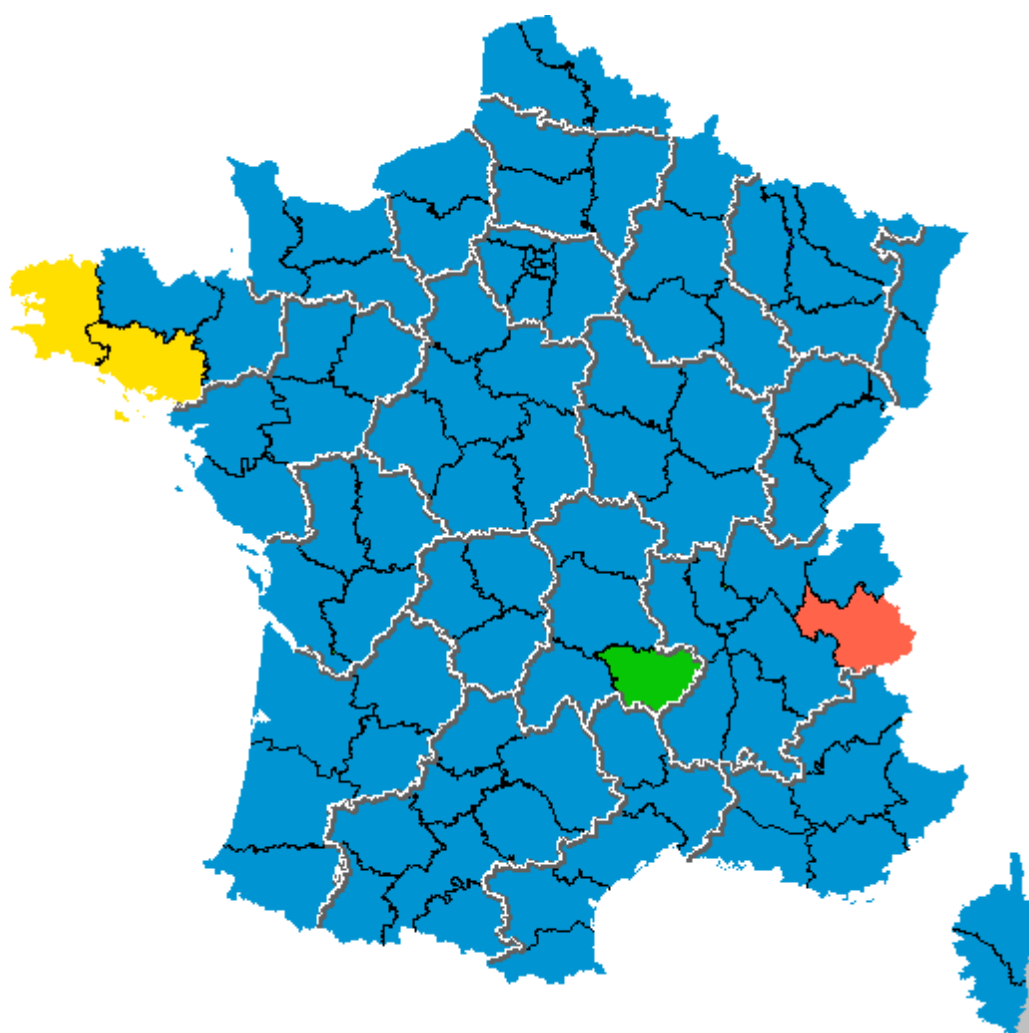




FEDERATION NATIONALE DU FOLKLORE FRANÇAIS

Us et Costumes

Numéro 24



LE COSTUME FEMININ DE SAINT JEAN D'ARVES



Ce costume ne ressemble à aucun autre costume. Il provient de la vallée des Arves en Maurienne avant d'arriver au col de la Croix de Fer. C'est le costume avec St Sorlin d'Arves le plus éclatant de couleurs de toute la Savoie.

Le costume fut abandonné juste après la guerre de 1914.

LA ROBE

La caractéristique majeure de ce costume est la robe (queue en forme de cloche)

- manches
- corselet ou justaucorps jupe

● *Manches*

Elles sont indépendantes. Elles sont terminées par un galon. Avant elles étaient attachées au corsage ; maintenant, cousues à la robe.

• *Corsage (Couar)*

Très court, très ajusté, fermé par des crochets métalliques, décolleté en pointe devant et derrière assez largement. Il est bordé tout autour de l'encolure, de l'ouverture et des entournures du même galon que les manches.

• *Jupe*

« **Accordéon** »

L'accordéon est formé de plis verticaux jusqu'à mi-hauteur de la jupe environ.

Puis des «**apponures**» : séries de bandes de 3 à 4 cm de large cousues les unes aux autres dans le sens de la hauteur. Chaque bande suivante étant plus large que la précédente et de plus en plus froncée pour former les plis.

Les apponures constituent la partie inférieure de la robe.

L'ensemble une fois cousu forme une vaste cloche aux bords évasés vers l'extérieur.

Pour garder ce « **plissage permanent** » et avant de coudre l'accordéon au devant de la jupe, on ramasse les plis et on les serre à l'aiguille fortement.

Maintenus très serrés entre 2 planches, trempés dans l'eau claire pendant 8 jours, puis séchés, ils garderont leur forme définitive.

Sur *l'accordéon* on coud une bande de drap bleu («le bord»), qui dessine les plis (à 10 ou 15 cm au-dessous de la taille).

La jupe se porte court (au-dessus des chevilles). Son poids est de 4kg à 7 kg.

LA COIFFE (BEGUINE)

Elle comporte un bonnet intérieur en drap que l'on appelle «bonnette» qui est maintenue sur la tête à l'aide d'une jugulaire serrée sous le menton, recouvert de tissu de couleur, de toile fine pour les dimanches ordinaires, de soie garnie de paillettes de broderies de couleurs pour les bonnes fêtes (mariage).

La béguine se porte très en arrière et laisse la chevelure visible presque jusqu'au milieu du crâne.

LA CEINTURE

Largeur: 16cm

Longueur: (dépend de la fille)

Bordée par un ruban de même couleur que celui des entournures. Le fond de la ceinture est en soie brodée ou en satin, couvert de broderie de fleurs

Les chaînes (17) ont environ 20 cm de longueur.

Les filles portaient une ceinture pour ressembler aux filles de la Cour.

LE CHALE (MOUCHOIR)

Est de richesse et de couleurs très variables. De lainage ou de soie, il est terminé par des franges nouées à la main, ses 2 coins sont de motifs différents. Il se porte court.

LE TABLIER

De cotonnade ou de laine, quelque fois de soie, il descend jusqu'au bas de la jupe.

On assortit rarement le châle et le tablier. Le tablier est la partie utile, le châle la partie ornementale. On ne met jamais un tablier de soie avec un châle de laine. Dans le costume de travail, on met toujours un tablier et jamais le châle.

Couleur :	Rouge dominante pour :	fête et mariage
	Noir :	le deuil (pendant 3 ans)
	Bleu-violet :	le demi-deuil (pendant 2 ans)

Sans oublier les différentes fêtes religieuses où l'on devait suivre les couleurs de la liturgie.

LES BIJOUX

Le cœur à bord plat et la Croix portant le crucifix d'un côté et la Vierge et l'Enfant de l'autre sont le complément indispensable du costume des jours de fête. On dit que le garçon ferrait sa promesse (c'est à dire que c'est le garçon qui offrait à sa promise le cœur.) Ils sont en argent, de grande dimension.



LE COSTUME MASCULIN DE JARRIER

Jarrier est une petite commune située dans la Vallée des Arves.

Le costume masculin n'est plus porté que par de rares Jarriens dans des circonstances exceptionnelles.

Il est composé *d'une veste* sans boutons et sans col. Elle a une fente de quarante deux centimètres derrière. De larges poches étaient garnies de pattes qui en couvraient les ouvertures. La veste est taillée en forme assez cambrée, la taille est placée très haut. Les manches sont longues et ont une fente de 4 centimètres en arrière et en bas, sur le poignet.

Des broderies sur les coutures des poignets et des poches ornaient parfois les vestes (elles étaient vertes et rouges à Jarrier).

La veste est en drap de laine blanche.

On portait sous la veste *un gilet* qui avait autrefois des boutons de couleur et des boutonnères rouges.

Le pantalon était de feutre noir. On portait aussi tous les jours un bonnet de coton noir ou rouge retombant sur l'épaule.

La chemise avait un col droit, pas très haut et très évasé. La forme de la chemise était la même que celle des femmes (en chanvre).

Plus tard on porta la chemise blanche à plastron avec col rabattu. Le costume était complété par *une cordelette* ou un foulard rouge.

Alexia POCHAT

Groupe folklorique La Savoie

COSTUME FEMININ DE LA HAUTE-LOIRE

Comme dans toute la région, le costume s'est modifié au gré des événements et de la mode.

Au début du 19^{ème} siècle, la robe côtoie la jupe et le casaquin. Les jupes, à mi-mollets, sont montées « à tuyaux d'orgue » sur tout le tour de la taille.

Vers 1850, les fronces ne sont plus que sur toute la largeur du dos. Le devant est plat.

Vers 1870, les « tuyaux d'orgue » sont réduits à environ 20 cm dans le milieu du dos complétés par des plis plats.

A la fin du 19^{ème} siècle, ce montage finit par disparaître pour laisser la place à une « quille » qui maintient l'ampleur de la jupe dans le dos et ajoute une note gracieuse lors de la marche.

En plus de la forme, les couleurs ont également changé.

Au début du 19^{ème} siècle, les robes pouvaient être de teinte claire, voire vive. Les événements de 1870 ayant entraîné de nombreux deuils et de la misère, le noir devient prédominant.

Le costume du Puy peut se faire en une pièce (robe), deux pièces (jupe et caraco) ou faux deux-pièces.

La ligne demeure la même, dite « à la princesse », près du corps. Le buste paraît long car le corsage a une taille basse. Les manches sont 3/4 pour mettre les avant-bras en valeur.

Chaque femme ornemente à sa guise le modèle par la pose de dentelles, de jais ou encore de boutons.

Les accessoires donnent une touche finale élégante à la toilette : longues mitaines noires, bas blancs ou noirs, chaussures noires, sans oublier le chapeau presque plat garni de plumes, de jais et de dentelles posé sur une coiffe à fond brodé.

Pour illustrer ce qui précède, nous vous présentons le costume porté lors du défilé de mode « robes de mariées » du 28 septembre 2002 à Neuilly-sur-Seine.



Cette robe est en broché de couleur bordeaux et prune.

Le corsage est très ajusté. Les manches sont légèrement évasées avec une application de dentelle et de perles de jais dans le bas.

L'encolure dégagée est bordée de dentelle du Puy. Une collerette en jais garnit tout le haut du corsage.

La jupe dite « à quille » est montée toute plate à la taille. Des garnitures de dentelle et de jais agrémentent le devant et les côtés de la jupe.

Pour la cérémonie du mariage, la mariée ajoutait un petit bouquet rond de fleurs d'oranger à la taille.

Cette robe pouvait ainsi être reportée tous les jours.



Le chapeau est recouvert de satin, garni de dentelles, de jais et de plumes. Une bande de tuyauté orne le bord de la coiffe.

Françoise BAUJARD
Raymonde PATIENT
Les Gentianes

MARIÉES DE BRETAGNE



Comme dans la plupart des provinces de France, le costume de mariée en Bretagne suit la mode traditionnelle : il s'agit le plus souvent du costume de fête, agrémenté d'accessoires particuliers à la cérémonie nuptiale. La coiffe elle-même n'est que rarement différente de celle des occasions moins solennelles ; elle est seulement plus ornée, plus riche. La broderie en pouvait être particulière (nombre de fleurs brodées, par exemple), mais même cela était loin d'être la règle.

Aujourd'hui, la tenue de mariée ne sert qu'une seule fois. Il n'en allait pas de même auparavant : "lever un costume", surtout de noce, demandait un tel effort financier qu'il était inconcevable de ne pas pourvoir "rentabiliser" l'habit par la suite. Porteur de nombreux indicateurs sociaux, il devenait alors la "bannière" familiale, celle qui rappelait à tous le rang, la richesse et l'honneur de la famille. Il était ainsi régulièrement ressorti pour les grandes occasions, en particulier lors des pardons, fêtes religieuses locales majeures où il convenait de faire honneur non seulement au saint vénéré ce jour-là mais aussi (et surtout ?) à sa paroisse et à sa famille, dont on arborait fièrement les couleurs.

Ce n'est qu'après la naissance des premiers enfants que ce costume s'endormait quasi définitivement. La coiffe pourrait servir une ultime fois, pour parer sa propriétaire pour le dernier voyage.

Il était rare que le costume se passe de mère en fille, pour une raison assez simple : la fille ne pouvait porter un costume ou une coiffe passés de mode. L'honneur de la famille en eut pris un coup ! Au pire, on retailait l'ancien costume pour le mettre au goût du jour mais jamais une jeune mariée n'aurait arboré le costume porté par sa mère tel quel.

Dans les derniers temps de la tradition vestimentaire, c'est à dire vers 1930-1945, on a vu quelques costumes blancs (ivoire, plutôt), comme "à la ville". Ce fut une mode éphémère et caractéristique d'une désaffection du costume : on se mariait alors encore en "bretonne" mais coiffe et costume étaient ensuite généralement abandonnés. Il s'agissait en somme d'une transition entre la tradition et la mode citadine. Non que les costumes blancs aient été totalement inconnus en Bretagne mais ils n'étaient pas d'usage pour la noce, ils servaient plutôt pour la première communion. A Quimper, au milieu du XIXe siècle, la mariée changeait trois fois de costume et seul celui du deuxième jour était blanc, celui du premier jour, celui de la cérémonie, était d'un rouge éclatant !

Ce qui marque l'état de mariée est donc constitué d'éléments amovibles. Ce sont des parures de tête, de cou, de taille et, plus tard, de main.

- La tête est parée d'une couronne (cercle) ou d'un diadème (demi-cercle). Il peut s'en échapper des brins ou rubans retombant dans le dos, généralement deux.
- Sur les épaules et autour du cou, une guirlande de fleurs descendait rejoindre la taille.
- A la taille ou au corsage, un bouquet était piqué, d'où tombait une guirlande jusqu'au bas du tablier.
- Les derniers temps de la tradition ont vu l'apparition du bouquet, porté à la main.

Selon les régions, selon les époques, ces différents éléments se combinaient en une infinité de possibilités différentes.

Ce sont ces fleurs, souvent des fleurs d'oranger en cire, qui manifestaient la qualité de la jeune mariée, sa virginité (et donc son honorabilité...). Mais là encore, le blanc n'est pas exclusif : la couronne de mariée de Châteaulin est certes à dominante blanche mais elle comporte aussi des fleurs, des perles, des rubans de couleur (voir ci-dessous).



Mariée de Châteaulin (Finistère)– époque 1890-1900

Le costume de base se compose d'une jupe et d'un corsage agrémentés de velours, d'un tablier, d'une pièce de poitrine appelé « croisé », d'un col rond, d'une coiffe à ailes relevées et maintenues rigides par une paille.

Pour le mariage, cette base s'enrichit et s'agrémente d'éléments festifs particuliers.

Le tablier est clair, souvent de moire ou de satin broché, orné de dentelle noire, crème ou blanche, avec éventuellement des ornements de jais ou des nœuds de rubans. Les manches s'ornent de manchettes doubles (noires sur blanches) et d'ornements en perles de jais, le croisé devient blanc et se couvre de fleurs et de plumes de cygne de même qu'une couronne (la « cocarde ») entoure la coiffe dont les ailes se font plus larges. Un bouquet s'accroche à la ceinture, duquel tombe une guirlande jusqu'au bas du tablier. Enfin des bijoux comme une chaîne de montre peuvent terminer la parure et les mains se cachent dans des gants de dentelle blanche au crochet.

Ce costume sera à nouveau porté (mais sans le bouquet de corsage) lors des grandes cérémonies, en particulier lorsqu'une femme est désignée pour porter une statue ou une bannière lors d'un pardon (procession).

Mariée de la Presqu'île de Rhuys (Sarzeau) – époque 1910-1920

Composé d'une robe de drap dont la jupe et les larges manches sont garnies de velours, d'un tablier ample à petit devantier, d'un mouchoir de cou et d'une guimpe, ainsi que d'une coiffe posée sur un bourrelet de velours recouvert d'une résille de dentelle, ce costume s'éclaircit et s'enrichit pour le mariage.

Le tablier de velours est brodé au fil de soie, les manchettes et la guimpe sont brodées sur tulle, la résille est réalisée au crochet. Le mouchoir de cou, noir et en velours sur la semaine devient blanc en dentelle ou en tulle brodé ou encore en dentelle d'Irlande pour le mariage. La plupart de ces pièces sont réalisées à la main (Ici, seul le mouchoir de cou ne l'est pas).

La cérémonie nuptiale se marque spécifiquement par une couronne et un bouquet de corsage ainsi que par les ailes débrassées de la coiffe, ailes habituellement épinglées sur le fond. Les ailes débrassées sont un signe cérémoniel fort : elles sont disposées ainsi pour les cérémonies religieuses importantes (mariage, deuil), comme si les ailes relevées étaient jugées immodestes en de telles circonstances (à noter qu'à Châteaulin, cette façon de faire n'est utilisée que pour le deuil).

Ici aussi, la tenue se complète par des gants de dentelle et des bijoux comme la chaîne de montre ou le cœur de cou monté sur un ruban de velours noir.



Costume de mariée du Pays Bigouden (Pont-l'Abbé) – époque 1945

Il se compose d'une jupe en velours, d'un tablier enveloppant, d'un corsage à deux pans croisés sur la poitrine, et d'une coiffe elle-même composée d'un bonnet de cheveux sur lequel tout est échafaudé : le dalet, la coiffe et les lacets. Montage compliqué, savant et périlleux : il faut que l'ensemble soit solidement arrimé pour résister au vent qui balaie habituellement le Pays Bigouden !

Le costume de mariage est un costume de cérémonie (tablier clair, souvent blanc, gilet brodé et coiffe ajourée) auquel on ajoute certains signes particuliers au jour des noces : du duvet de cygne autour du gilet et au bas du tablier, un diadème de fleurs et une cocarde de satin blanc perlé ou brodé que l'on pique derrière l'oreille gauche, côté qu'occupera le nœud des lacets après le mariage. Cette cocarde ne sera portée que ce jour-là. Elle pourra servir ensuite à confectionner les rubans du bonnet du premier-né.

Les broderies du gilet étaient réalisées par des brodeurs professionnels. Seules les femmes les plus riches pouvaient en faire la coûteuse acquisition. L'artiste-artisan était alors hébergé chez sa cliente durant toute la réalisation de ce qui se devait d'être un chef-d'œuvre ! D'ailleurs, le brodeur avait l'habitude de laisser l'aiguille dont il s'était servi





piquée quelque part dans l'ouvrage pour signifier que cette aiguille ne servirait plus jamais. Chaque motif de broderie a une signification : chaîne de vie, planète, plume de paon (emblème du Pays Bigouden – ici, sur les manches), corne de bélier, etc. Autant d'indications sur l'état de la personne, son caractère, son métier, voire ses ambitions ! De même, la couleur déterminait la qualité de l'ouvrage : la couleur la plus prisée (et la plus chère...) était le jaune éclatant, comme ici, mais on trouvait aussi de l'orange vif et du rouge. Ce dernier était souvent jugé plus masculin.

Ces broderies, formant une carapace dorée, sont uniques en Bretagne. De fait, elles ont depuis longtemps tellement impressionné qu'on leur a trouvé une origine tantôt exotique tantôt antique. En réalité, leur évolution radicale et originale a fait oublier des origines communes avec les broderies des terroirs voisins restées plus proches des modèles véhiculés par les revues de mode citadines. A Quimper, on brode des fleurs "Louis XVI" alors qu'à Pont-l'Abbé, on voit fleurir ces volutes et ces plumes de paon si caractéristiques.

Ces trois costumes de mariée proviennent tous de Basse Bretagne : deux de Cornouaille (Châteaulin et Pont-l'Abbé) et un du Morbihan (Presqu'île de Rhuys). Chronologiquement successifs, ils sont l'expression d'une esthétique paysanne sûre d'elle-même, soucieuse d'une certaine décence, ancrée dans la tradition, mais avide néanmoins de sacrifier à la mode et d'aller de l'avant.

Vincent Roussel
(janvier 2003)

